



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lycées

Question écrite n° 59874

Texte de la question

M. André Santini appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la fermeture de la filière STT du lycée Eugène-Ionesco, à Issy-les-Moulineaux et du lycée Michelet, à Vanves. En effet, à partir de la rentrée de septembre 2005, dans le cadre de la rénovation de la filière tertiaire, les classes de première STT (sciences et technologies du tertiaire) deviennent des classes STG (sciences et technologies de la gestion). Cette nouvelle organisation des enseignements s'accompagne d'une modification de la répartition des classes technologiques dans chaque bassin d'académie. L'objectif de maintien, dans chaque bassin, d'une offre de proximité et d'une capacité d'accueil suffisante, ne semble pas pouvoir être respecté pour les jeunes Isséens et Vanvéens, compte tenu de l'éloignement géographique des futurs lycées d'accueil à Clamart et Chatenay-Malabry qui va allonger notablement leur trajet scolaire ; d'autre part, cette décision pénalise les enfants en les soumettant à un nouveau cursus dont ils ne connaissent pas encore les orientations. Il lui demande donc, compte tenu de l'importance des travaux récemment réalisés dans les locaux du lycée Michelet, qui accueillent cette section, si un regroupement de ce pôle technologique au sein du lycée vanvéen, permettant de garantir à ces élèves des conditions favorables à la poursuite de leur scolarité, ne pourrait être envisagé.

Texte de la réponse

La rénovation de la filière tertiaire, dans le cadre de la nouvelle série STG (sciences et technologies de la gestion) sera mise en place, en classe de première à la rentrée scolaire 2005 et en classe de terminale, à partir de la rentrée scolaire 2006. Les objectifs poursuivis de cette rénovation sont l'actualisation des contenus de formation, notamment dans les enseignements technologiques ainsi que le positionnement plus clair de cette série comme voie d'accès à l'enseignement supérieur et plus particulièrement les filières courtes. La nécessité de proposer aux élèves, au sein de pôles cohérents, des parcours de formation articulés avec des poursuites d'études en sections de technicien supérieur, a conduit le rectorat de Versailles à revoir la répartition des classes technologiques tertiaires. Ces aménagements ont été prévus avec le souci de maintenir, dans chaque bassin, une offre de proximité et des capacités d'accueil suffisantes. En ce qui concerne les lycées Eugène-Ionesco à Issy-les-Moulineaux et Michelet à Vanves, la disparition de la section technologique se justifie par le niveau des effectifs actuels dans ces deux établissements. En revanche, il est à noter que le nombre de places pour cette formation, dans le bassin dont relèvent ces lycées, sera en légère augmentation, à la rentrée scolaire 2005, par rapport à la rentrée précédente.

Données clés

Auteur : [M. André Santini](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59874

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 14 juin 2005

Question publiée le : 15 mars 2005, page 2624

Réponse publiée le : 21 juin 2005, page 6295